

Impôts autres que les taxes sur le chiffre d'affaires frappant la consommation des tabacs manufacturés

1994/0204(CNS) - 03/10/1994 - Document de base législatif

La proposition de directive vise, aux fins d'une codification constitutive, à regrouper en un seul texte les directives: - 72/464/CEE du Conseil, concernant les impôts autres que les taxes sur le chiffre d'affaires frappant la consommation des tabacs manufacturés, et; - 79/32/CEE, deuxième directive du Conseil, concernant les impôts autres que les taxes sur le chiffre d'affaires frappant la consommation des tabacs manufacturés.